

Spectacle de l'école maternelle



Tournoi de Jeu Provençal



Tournoi de Tennis-Ballon



Une journée pour la forêt

numéro 2
juillet 2003

Au fil des rues
Une nouvelle place
voit le jour dans le
centre ancien



p 4

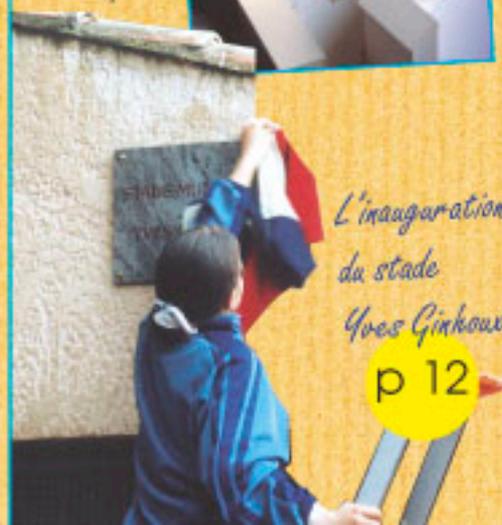
Le projet
de nouvelle
place

La future boulangerie
p 11



Environnement
Préserver la forêt

Initiatives
Les chantiers
d'insertion



L'inauguration
du stade
Yves Ginoux

p 12



p 16

Préserver le patrimoine



VILLE DE PEYNIER

Commune du Pays d'Aix



La qualité de vie constitue l'une des aspirations majeures des Peyniérennes et des Peyniérens.

Pour répondre à cette attente parfaitement légitime, la Mairie a multiplié les initiatives : sécurisation des voies, arrivée du gaz de ville, réfection des chaussées, création et aménagement paysager de la place rue du Midi, préservation et entretien de la forêt communale, mise en valeur et restauration du patrimoine,...



Avec la création d'une place dans le centre ancien, notre Commune verra aboutir un projet vieux de 30 ans. Ce nouvel espace de vie et de convivialité permettra aux riverains de se retrouver dans un cadre agréable et fournira un nouveau site pour l'organisation de manifestation.

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION *Le Journal*
de PEYNIER

numéro 2 - juillet 2003

Directeur de la publication :
Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Conception et réalisation
C et C
Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal juin 2003
ISSN : 2-914059-39-6

Le dynamisme de **Peynier** passe par la poursuite de l'aménagement d'espaces publics, la revitalisation du centre historique et le développement de l'activité économique. A cet effet, la Commune de Peynier s'est porté acquéreur d'un local du centre ancien pour y installer la future boulangerie. Maintenir le commerce de proximité en centre village est une de nos priorités.

Un village qui bouge est un village où il fait bon vivre, où chaque génération doit trouver sa place, où le lien social et la solidarité ne sont pas de simples intentions. En partenariat avec la Mission Locale du Pays d'Aix, un chantier d'insertion a été mené sur la Commune. Il a permis à des jeunes, en difficulté, de réamorcer leurs démarches de demandeur d'emploi.

Ainsi se dessine un village où les chantiers aboutissent, où la vie s'améliore, où la convivialité trouve sa place. Ce village de demain, nous le construisons ensemble jour après jour.

Christian BURLE, Maire de Peynier





Aménagement du Cours Albéric Laurent

En concertation avec les riverains et les commerçants, la Municipalité a décidé la réfection du Cours Albéric Laurent.

Les travaux réalisés concerneront :

- la réfection des réseaux d'eau, de pluvial et d'assainissement,
- le passage du gaz de ville,
- la mise aux normes du marché forain, la remise à niveau des revêtements.

Afin d'entraver le moins possible le stationnement sur cette artère essentielle pour la vie économique de notre village, un stationnement en épi a été aménagé de l'annexe des services économiques jusqu'à la Mairie.

A terme, nous espérons pouvoir doter le cours d'une douzaine de travées supplémentaires de stationnement (soit 27 places) mais aussi des emplacements réservés pour les handicapés, le docteur ainsi qu'un espace "livraison".



Pose de mains courantes

Les rues et ruelles du centre ancien du village s'équipent peu à peu de mains courantes.

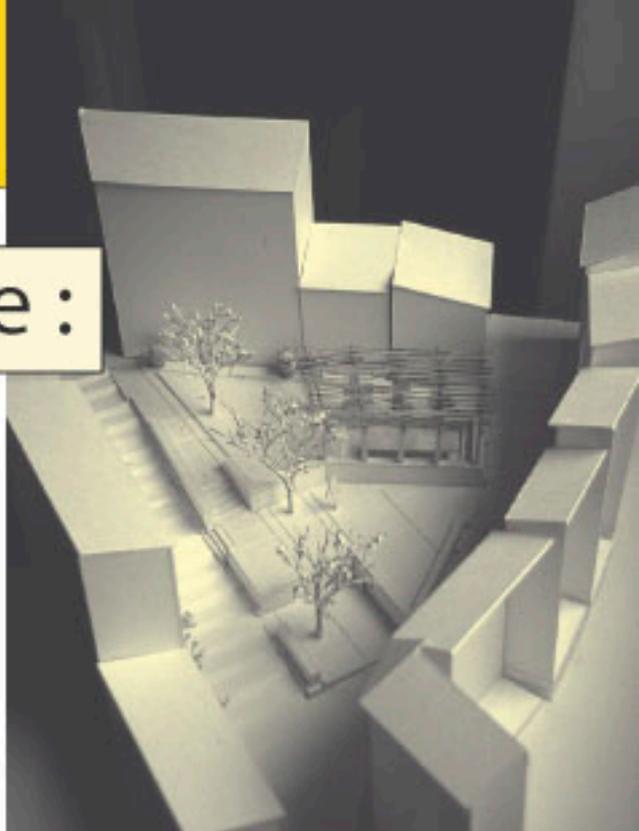
Les piétons peuvent dorénavant parcourir ces voies pentues en toute sécurité.



La nouvelle Place : un espace de rencontres à Peynier



**On en parlait depuis 30 ans :
l'îlot insalubre entre la rue Basse,
la rue des Ormeaux et la rue du Midi
va bientôt laisser place à un nouvel
espace de rencontres et de convivialité.**



Depuis 2000, l'îlot insalubre situé entre la rue des Ormeaux, la rue Basse et la rue du Midi, avait été détruit.

Aujourd'hui, cette surface de 250 m² va connaître une nouvelle vie. Plantée d'arbres, équipée de bancs et d'une tonnelle, une place va voir le jour.

Ce nouvel aménagement, réalisé en concertation avec les riverains, permettra d'offrir aux habitants du quartier un lieu de rencontres et de détente mais aussi un espace pour l'organisation de manifestations.

Les travaux d'aménagement ont débuté et se poursuivront jusqu'à la rentrée scolaire.

Renforcer la sécurité sur la D 908

Pour réduire la vitesse souvent excessive des véhicules et améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes, des chicanes vont être installées sur la D 908.

Réalisés en collaboration avec la DDE, ces travaux concerneront le tronçon allant de l'avenue de la Libération jusqu'à hauteur du centre socioculturel.

Ce nouvel aménagement n'entraînera pas de réduction des parkings : le nombre de places existant sera maintenu.



SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE



La nouvelle
piste
d'éducation
routière

C'est dans la cour de l'école maternelle qu'a été dessiné un circuit pédagogique. Son but : sensibiliser les jeunes enfants à la pratique de la circulation routière grâce à des minis-vélos.

Ce projet à la fois éducatif et ludique permet l'apprentissage, dès le plus jeune âge, du code de la route. Un plus pour la sécurité de nos bambins. Une première !



L'ancienne
entrée de la
maternelle

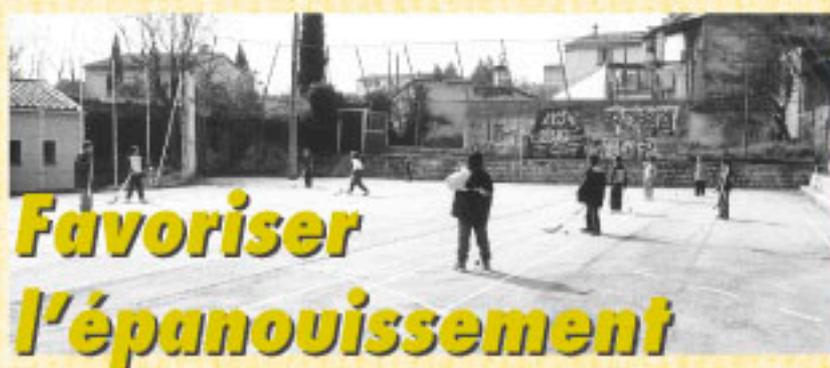
Depuis septembre 2003 les petits élèves de la maternelle pénètrent dans leur école par une nouvelle entrée plus sûre et dégagée des automobiles.

La nouvelle
entrée sécurisée
de la maternelle



Une bonne nouvelle pour les enfants et les parents

*Les jeux d'enfants
devenus obsolètes
voire dangereux vont
être prochainement remplacés par
des équipements neufs
et aux normes.*



Favoriser l'épanouissement des élèves

Grace au Contrat Temps libre passé avec la CAF, la Municipalité propose, dès la prochaine rentrée, d'aménager le temps de l'interclasse pour permettre aux enfants la pratique de diverses activités sportives, ludiques ou culturelles. Les objectifs de ce programme sont de favoriser l'épanouissement de l'enfant pour un meilleur apprentissage de la vie en société.



*Christian Burle,
Maire de Peynier,
accompagné de
l'animateur sportif.*

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Souvenez-vous : à la fin de l'année 2001/2002, une classe devait être fermée à l'école primaire Jean Jaurès. Pour plaider le dossier de maintien de la 7^{ème} classe, le Maire n'avait pas hésité à rencontrer l'inspecteur d'académie qui avait répondu favorablement à cette demande. Avec le soutien de la directrice de l'école et les parents d'élèves, nous avons obtenu satisfaction le jour-même de la rentrée 2002/2003 : la 7^{ème} classe était maintenue. Cette année, nous ne devrions pas connaître de difficultés. Mais la Municipalité de Peynier n'ignore pas les tracas que les familles rencontrent à chaque début d'année scolaire : courses aux fournitures scolaires, dépenses, démarches à effectuer,...

Vous trouverez dans ces deux pages tous les renseignements nécessaires pour bien organiser la rentrée scolaire. La porte des différents services municipaux vous sera grande ouverte et c'est avec plaisir qu'ils vous viendront en aide et répondront à vos questions.

Offrir à nos enfants un environnement éducatif favorable à leur épanouissement est la première de nos préoccupations.

Favoriser l'épanouissement des jeunes et les guider sur la voie de la réussite, telle est notre ambition.

C'est le meilleur investissement que nous pouvons faire.

A vous tous, enfants et parents, nous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée 2003-2004.

Ecole maternelle

Inscriptions :

Pour les retardataires prendre rendez-vous au 04 42 53 00 13

Ces inscriptions concernent les enfants non scolarisés à ce jour à Peynier :

- nés en 1998, 1999 et 2000,
- les enfants nés en janvier, février et mars 2001 sont recensés sur liste d'attente.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé (vaccinations à jour)
- Certificat de santé d'admission
- 2 photographies d'identité
- Certificat de radiation (si besoin)

Ecole élémentaire

Inscriptions :

Pour les retardataires prendre rendez-vous au 04 42 53 06 56

Pour les élèves qui rentrent au CP se munir du :

- livret de famille (ou fiche familiale d'état civil)
- carnet de santé (ou photocopies des pages de vaccination)
- certificat de visite d'admission (délivré par la médecine scolaire)
- justificatif de domicile.

La rentrée
se fera
le Mardi
2 Septembre 2003



Calendrier des vacances scolaires

Toussaint : du Mercredi 22 Octobre après la classe au Lundi 3 Novembre 2001 au matin

Noël : du Samedi 20 Décembre 2003 après la classe au Lundi 5 Janvier 2003 au matin

Hiver : du Samedi 21 Février après la classe au Lundi 8 Mars 2003 au matin

Printemps : du Samedi 17 Avril après la classe au Lundi 3 Mai 2003 au matin

Sortie des classes : le Samedi 30 Juin 2003 après la classe (écoles, collèges et lycées)

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

La cantine

Inscriptions : en Mairie

de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

Une fiche d'inscription est à compléter avant chaque période de vacances.

Des repas exceptionnels pourront être accordés : le signaler à l'enseignant ou à l'ATSEM, le matin du jour concerné, à l'entrée de l'enfant en classe.

Prix du repas : 1,98 € (12,99 F)

Paiement des repas : Le paiement s'effectue à l'inscription.

L'assurance Responsabilité Civile de la famille est obligatoire pour toute inscription à la cantine.

Les garderies post-scolaires

Les inscriptions s'effectuent en mairie de la même façon que pour la cantine.

Accueil garderie : de 16 h 30 à 18 h

Tarifs : 0,80 € par soir (5,25 F) par jour et par enfant

Les garderies sont assurées par le personnel municipal.

Les transports scolaires

Inscriptions : Ils sont assurés pour les établissements de Gardanne, Aix, Rousset, Trets, Fuveau et Luynes.

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

Crèche Halte-Garderie

Les inscriptions se prennent sur liste d'attente.

Réouverture le **Mardi 2 Septembre 2003.**

Heures d'ouverture de la Crèche

■ Crèche : du Lundi au Vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

■ Halte-Garderie : de 8 h à 18 h

Tarifs : Pour la crèche, la participation au frais de garde est établie en fonction des revenus et du quotient familial selon un barème fixé par la CAF (revenus mensuels nets des deux parents) :

■ 12 % pour 1 enfant

■ 10 % pour 2 enfants dans la famille

■ 7,5 % pour 3 enfants dans la famille ou 2 enfants en Crèche

■ 6,5 % pour 4 enfants

L'aide aux devoirs

Les inscriptions s'effectuent à l'Espace Jeunes (avenue Saint Eloi) :

- du lundi au vendredi de 14 h 30 à 19 h.

Horaires d'accueil : de 16 h 30 à 19 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants sont récupérés à la sortie des classes. un goûter leur est offert.

Tarifs :

■ 1 séance/semaine : 10 €/mois

■ 2 séances/semaine : 20 €/mois

■ 3 séances/semaine : 30 €/mois

■ 4 séances/semaine : 40 €/mois

Les numéros utiles de la rentrée

■ Ecole maternelle	■ Collège Font d'Aurumy (Fuveau).....04 42 68 02 77
Avenue Cabaret.....04 42 53 00 13	■ Lycée Fourcade (Gardanne)04 42 65 90 70
■ Groupe scolaire Jean Jaurès	■ Lycée agricole de Valabre.....04 42 65 43 20
Avenue Jean Jaurès.....04 42 53 06 56	■ Lycée Vauvenargues (Aix).....04 42 17 40 40
■ Restaurant scolaire	■ Lycée Cézanne (Aix).....04 42 17 14 00
Avenue Jean Jaurès.....04 42 53 12 75	■ Lycée Zola (Aix)04 42 93 87 00
■ Crèche et Halte-Garderie Municipales	■ Lycée Georges Duby (Luynes)04 42 60 86 00
Avenue Saint Victor.....04 42 53 06 08	■ Espace Jeunes
■ Collège de Rousset.....04 42 29 00 40	Avenue Saint Eloi.....04 42 53 11 44
■ Collège du Haut de l'Arc (Trets)04 42 29 40 80	

Préserver la forêt

Préserver l'environnement et la forêt est une des préoccupations majeures de la Municipalité.

A la suite des incendies des étés 1998 et 1999 et des dégâts provoqués par la neige en 2000 et 2001, la forêt de Peynier présentait de nombreux risques :

- érosion,
- chutes d'arbres ou de branches,
- épidémie phytosanitaire,...

Durant le premier trimestre 2003, un certain nombre d'opérations de mise en sécurité ont été menées avec notamment la coupe des arbres malades ou dangereux ainsi que le débroussaillage du tapis végétal.

Des opérations régulières d'entretien seront menées. Elles permettront à terme de :

- restaurer le paysage,
- favoriser la remontée biologique des essences,
- sécuriser la forêt.

Ces interventions sont menées par la Municipalité en collaboration avec l'Office National de la Forêt (ONF), la Communauté du Pays d'Alx (CPA) et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.



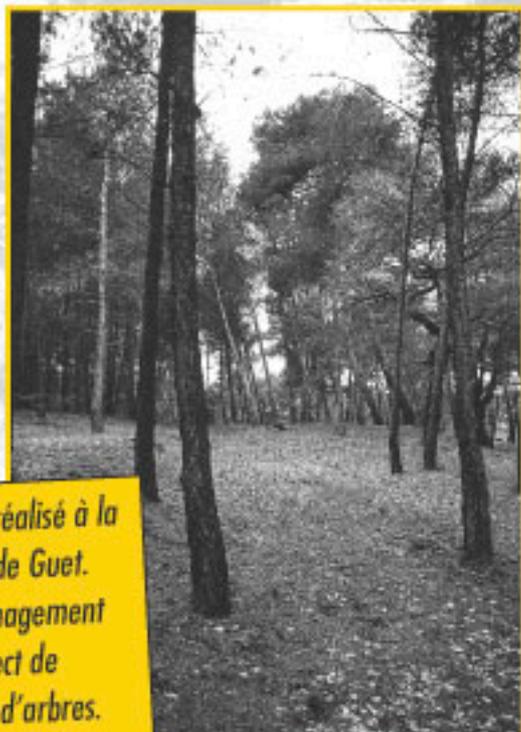
Une journée pédagogique de sensibilisation

Le vendredi 6 juin, les enfants de la maternelle et du primaire, encadrés par leurs enseignants, ont participé à une journée de sensibilisation organisée par la Municipalité. Différents ateliers étaient proposés par les membres du Comité Communal Feux de Forêts, les Sapeurs Forestiers et les Sapeurs-Pompiers de Trets.

Etaient également présentés le travail de la terre, les vieux outils d'agriculture, l'histoire du pain (du grain de blé au pain).

Le champ d'oliviers de 6,7 ha à l'abandon a été débroussaillé et remis en culture. Outre une production d'olives et d'huile, il servira de "coupure verte" contre les incendies.

Un théâtre de verdure va être réalisé à la Garenne au pied de la Tour de Guet. Intégré au paysage, cet aménagement sera réalisé dans le respect de l'environnement sans coupe d'arbres.



Le tri sélectif pour un meilleur environnement



Des Points d'Apport Volontaire sont à votre disposition :

- Avenue Jean Jaurès,
- Chemin de Boudian,
- Hameau des Michels,
- L'Audiguier,
- La Comeirelle,
- CD 908.

- Trois types de colonnes permettent de récupérer :
- **le verre** : bouteilles et flacons en verre, vides et sans les bouchons,...
 - **le papier** : les journaux, magazines, catalogues, prospectus, papiers d'écriture,...
 - **les emballages** : bouteilles en plastique, boîtes de conserve et cannettes, emballages en carton,...

Une opération pilote pour apprendre à mieux trier nos déchets

Des essais de tri sélectif au porte à porte seront bientôt proposés dans quelques quartiers de Peynier.

Ramassage des encombrants

Depuis le mois de Mars 2003, les services municipaux effectuent un ramassage gratuit des encombrants les 1^{er} et 3^{es} lundis du mois. Pour bénéficier de ce nouveau service, il est nécessaire de s'inscrire en Mairie au 04 42 53 05 48.



Déchetterie du Pays d'Aix

Le Centre d'Apport Volontaire (CAV) est à la disposition de tous les Peyniers respectueux de l'environnement. Nous vous rappelons que la déchetterie permet de récolter les déchets non pris en compte lors du passage de la benne ou par les PAV : verres, emballages volumineux, huiles de vidange, batteries, ferrailles et non ferreux, cartons, végétaux, encombrants, bois, déblais issus du bricolage, gravats inertes, déchets industriels banals et déchets ménagers spéciaux.

L'accès à la déchetterie est gratuit pour tous les particuliers de la Commune. Elle est ouverte :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le dimanche de 9 h à 12 h.

Les chantiers d'Insertion : une démarche sociale

En partenariat avec la Mission Locale du Pays d'Aix, la Municipalité de Peynier a organisé un chantier de nettoyage de la forêt et du ruisseau de la Badarusse.

Encadré par des professionnels, ce chantier a permis à plusieurs jeunes en démarche d'insertion professionnelle de se familiariser avec une activité professionnelle d'un point de vue pratique mais aussi théorique.

L'objectif de ces chantiers est de briser l'isolement des personnes en démarche d'insertion et de favoriser leur retour à l'emploi.

*"De mémoire de
Peyniérenne, je n'ai
jamais vu le lit de ce
ruisseau aussi bien nettoyé"*
Madame Wilbick



Christian Burle, Maire de Peynier est Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix. A ce titre, il a proposé de réaliser le premier chantier d'insertion sur notre Commune.

Un premier retour à l'emploi a ainsi pu profiter à un habitant de Peynier demandeur d'emploi.

Une seconde personne, rmiste, a pu bénéficier de ce projet.

Financé par la Communauté du Pays d'Aix, ce chantier a permis au ruisseau de la Badarusse de retrouver son aspect d'antan sans sollicitation financière du contribuable peyniéren.

La nouvelle boulangerie

*Le
nouveau
primeur*



**Bientôt une
boulangerie
au cœur
du village**

Après la décision de fermeture de la boulangerie de Peynier, rue du Four, en Mars 2003, la Municipalité a préempté une maison située place Yves Dollo, pour y implanter, après les travaux nécessaires, la nouvelle boulangerie de Peynier. Un commerce essentiel à la vie d'une Commune sera ainsi pérennisé à Peynier. Le nouveau boulanger devrait allumer son four avant la fin de l'année.

*"Favoriser l'économie
locale de proximité en
concertation avec les
commerçants est une
des priorités de
l'équipe municipale".*

Christian Burle

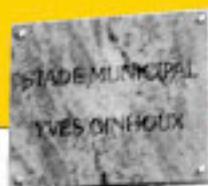
Revitaliser le centre village

**Dans le cadre du protocole d'accord
signé avec la SA "Le Château",
la Maison Saint Vincent a été
rétrocédée à la Mairie.**

Ce bâtiment est destiné à accueillir de nouvelles activités commerciales. Après réhabilitation par la Municipalité, il contribuera au développement de notre économie locale.

La Maison Saint Vincent





Inauguration du stade Yves Ginhoux

Le dimanche 25 juin, les Peyniérens se sont retrouvés pour une manifestation sympathique : l'inauguration du stade qui porte désormais le nom d'Yves Ginhoux.



Accompagné des membres du conseil municipal, des membres du monde associatif local et de nombreux habitants, le Maire, Christian Burle a dévoilé, en présence de la petite-fille d'Yves Ginhoux, la plaque qui orne désormais les murs du bureau.



Le stade nouvellement nommé accueillait ce même jour le tournoi annuel du Football-Club de Peynier qui a vu la victoire de l'équipe de la Blancarde anciennement dirigée par le regretté Yves Ginhoux.

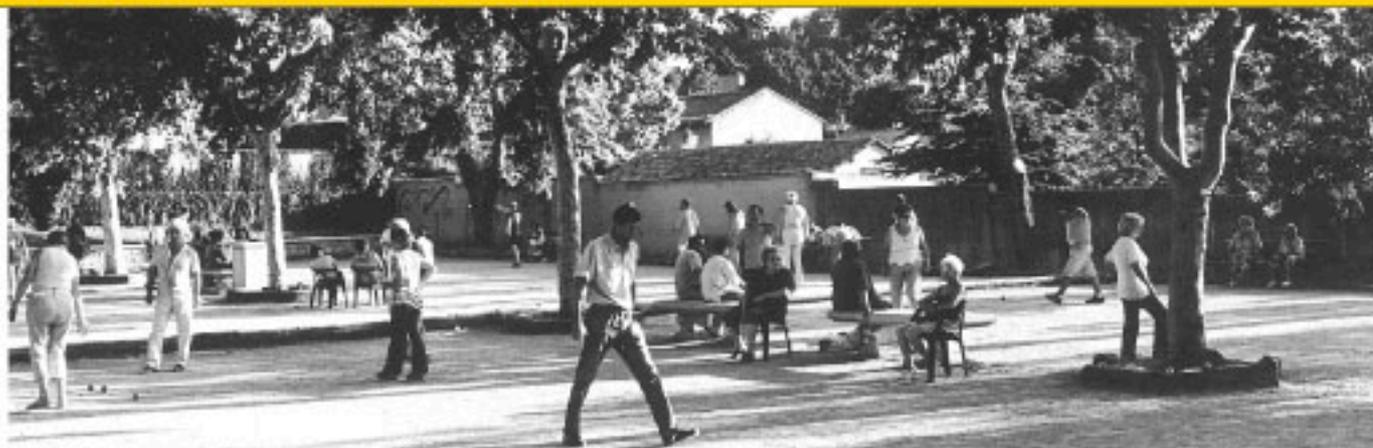


Félicitations aux Poussins Honneur

A l'issue du championnat, l'équipe des Poussins a tenu toutes ses promesses : 18 matches sans défaite ; ils terminent largement en tête. Une attaque exceptionnelle avec 108 buts marqués et une défense non moins magistrale avec seulement 19 buts encaissés. Une satisfaction pour les entraîneurs : Daniel Heiser et Philippe Hally.

Pour ces excellents résultats, les entraîneurs ont offert à chaque joueur un maillot avec un flochage inédit.

MANIFESTATIONS



Le Trophée de la Ville de Peynier



C'est sur un boulodrome entièrement remis à neuf par les membres de l'association de la Boule Peyniéenne que s'est déroulé le Trophée de la Ville de Peynier.

La triplète gagnante de nos voisins de La Bouilladisse s'est vu remettre la coupe par Christian Burle, Maire de Peynier.



> Samedi 5 juillet 2003

HERVÉ VILARD

"CAPRI"

C'EST FINI"

A 21 h

dans

la cour

du château



> Samedi 26 juillet 2003

DANIEL GUICHARD

"LA TENDRESSE"

A 21 h dans

la cour du Château



DANIEL GUICHARD



Stars au château

La Mairie en direct

- Hôtel de Ville 04 42 53 05 48
- Télécopie 04 42 53 11 22
- www.peynier.free.fr
- E-mail : peynierinfos@free.fr
- Accueil du public :
 - du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
 - vendredi et samedi de 9 h à 12 h
- Garage communal
- Rue des Lauriers 04 42 53 12 98

Ecoles

- Ecole maternelle
- Avenue Cabaret 04 42 53 00 13
- Groupe scolaire Jean Jaurès
- Avenue Jean Jaurès 04 42 53 06 56
- Ecole le Château
- 24 avenue Saint Eloi 04 42 53 07 79
- Restaurant scolaire
- Avenue Jean Jaurès 04 42 53 12 75

Social

- Centre Communal d'Action Sociale
- 1 cours Albéric Laurent 04 42 53 05 48
- Crèche Municipale
- Avenue Saint Victor 04 42 53 06 08
- Association Développement Insertion Professionnelle
- Chemin Pourraques 04 42 53 15 56
- Foyer des Aînés
- Quartier Notre Dame 04 42 53 05 40
- Point Jeunes 04 42 53 11 44

Professions de santé

- Dentistes
- ASSOR Sammy 04 42 53 05 60
- LECLAIRE Denise 04 42 53 05 60
- Infirmière
- SOURIOU Catherine 04 42 53 05 43
- Masseurs-Kinésithérapeutes
- CHARTIER Philippe 04 42 53 02 36
- Médecins
- AUGIER Patrick (cabinet) 04 42 53 07 43
(dom.) 04 42 53 03 60
- NEHRING Charles 04 42 53 05 22
- Pharmacie
- HANRIAT Isabelle 04 42 53 01 04
- Psychiatre
- BERGE Jacques 04 42 53 07 90
- Psychologues
- PRUNIAUX Monique 04 42 53 07 44
- RUCHOU Jean-François 04 42 53 04 51

Culture et tourisme

- Bibliothèque Municipale
- Quartier Notre Dame 04 42 53 05 40
- Ouverture au public :
De septembre à Juin :
 - Mardi de 15 h à 19 h
 - Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
 - Jeudi de 16 h 30 à 19 h
 - Samedi de 9 h à 12 h
- En Juillet et Août :
 - Mardi de 9 h à 12 h
 - Mercredi de 9 h à 12 h
 - Samedi de 9 h à 12 h
- Campings
- Camping Municipal
- Avenue Badarosse 04 42 53 05 21
- Le Devançon
- RD 908 04 42 53 10 06
- Centre socioculturel
- Avenue de la Libération 04 42 53 06 79
- Foyer Rural
- 4 avenue de la Libération 04 42 53 05 49
- L'Oustau salle d'exposition
- 10 avenue Saint Eloi 04 42 53 08 74
- Maison des Associations
- 15 avenue Saint Eloi 04 42 53 11 44
- Bureau du Tourisme 04 42 53 16 47
- 1 cours Albéric Laurent
oustau.du.tourisme@wanadoo.fr

Sport

- Tennis-Club de Peynier
- Base de loisirs
de la Garenne 04 42 53 13 34

Urgences et services

- Pompiers 18 / 04 42 29 26 94
- Forestiers-Sapeurs
- Le Puits de l'Arc 04 42 53 20 62
- Chemin de Ste-Croix 04 42 29 07 10
- Police Municipale
- 10 cours Albéric Laurent 04 42 53 08 44
- Gendarmerie 17
- Trets 04 42 29 20 09
- Roussat 04 42 29 00 03
- Samu 15
- La Poste 04 42 53 05 53
- EDF (sécurité dépannage) 0 810 333 213
- GDF (sécurité dépannage) 04 42 27 98 33
- Société des Eaux de Marseille
- Service Client 0 810 400 500
- Service urgences fuites 04 91 83 16 15
- Médecins de garde
- secteur Gréasque 04 42 16 99 16
- secteur Trets 04 42 61 36 36
- SOS Médecins
- (tous secteurs) 04 42 51 46 47
- Centre anti-poison 04 91 75 25 25

Naissances

Hugo BOUDIER	2 janvier	Alexis GOUJON	9 août
Lola LEVY	4 janvier	Théo LAGARDE	18 août
Nanon ARQUIER	5 janvier	Noé MELLINAND	19 août
Alexandre LOGEROT	7 janvier	Angela FUCHS	28 août
Edouard MELLANO	17 janvier	Jimmy MARTINHO	29 août
Jordan LOTTA	18 janvier	Léa YWARS	3 septembre
Jade CAPORALI	29 janvier	Nais BIZOGERNE	3 septembre
Neïla BENKALFAT	8 mars	Chiara MONTICO	22 septembre
Nanon BLANC	21 mars	Julie DELOLME	24 septembre
Corentin VAN DERSTOCKT	15 avril	Clément GILLES	7 octobre
Elfie DEVINE	6 mai	Tristan LOPEZ	24 octobre
Tom TROPINI	22 mai	Emma MARTINEZ	24 octobre
Thibault GODZINSKI	10 juin	Jeanne BONNOT	11 novembre
Chloé LEROY	18 juin	Charlie WIGNIEMI	12 novembre
Pauline BARBAROTTA	27 juin	Najsi-Arnel ELMIRI	17 novembre
Mathis AGUILA	30 juin	Antoine HORASSIUS	12 décembre
Mael SAUVAGE	17 juillet	Clara COOPMAN	20 décembre
Cloé FATON	20 juillet	Evan DESBOIS	24 décembre
Emeric CAMPOURCY	24 juillet	Roma MATAACCHIONE	27 décembre

Tous nos vœux aux bébés et aux nouveaux parents !

Mariages

Olivier STEFANELLI et Sylvie BASSONI, le 12 janvier
 Frédéric MARECHAL et Manlyne VERGNES, le 23 mars
 Didier GESBERT et Rosemonde FORCADE, le 27 avril
 Aleksander MIGUD et Julia POLJAK, le 8 juin
 Lucien CHUC et Gwenaëlle BOËZENNEC, le 16 juin
 Jean-Luc LAPENNA et Stéphanie DRY, le 29 juin
 Patrice GARCIA et Elisabeth EYMARD, le 29 juin
 Luigi VILLANI et Dominique CAZALBON, le 6 juillet
 Christophe DELLA-ROCCA et Marie-Laure VITIELLO, le 13 juillet
 Philip REYMER et Céline DOBREMEL, le 13 juillet
 Serge GRISOLLE et Lisa BARNAY, le 19 juillet
 Antoine MARANO et Françoise WERNERT, le 20 juillet
 Richard GUIDETTI et Nathalie BREDA, le 3 août
 Renaud DALCETTE et Agnès AVELINE, le 3 août
 Luc PKHAI et Christine BARBERA, le 10 août
 Sébastien USAJ et Géraldine DESTREBECCO, le 10 août
 Sébastien MARANGE et Séverine LAFORTUNE, le 14 septembre
 Olivier CHOUVET et Géraldine BRUDI, le 14 septembre
 Bernard CANNEPIN et Nicole GUACCHIONE, le 21 septembre
 Dominique JACQUOT et Ilona BERLANDA, le 30 novembre
 Jean-Michel JUIN et Sylviane WATERNAUX, le 14 décembre
 Jean MAGNAN et Caroline MANSART, le 14 décembre
 Bojdar BARBITCH et Melinda PETROVIC, le 21 décembre

Nos vœux de bonheur aux mariés !

Décès

Gerhard NORDT	2 janvier
Paul MICHEL	7 janvier
Marie-Louise MARCONETTO veuve VITALIS	2 juin
Marie-Louise DOU épouse DEAGOSTINI	11 juin
Elisabeth COULLOMB	22 juillet
Marie-Louise MARTINTRON	3 août
Alain PALLUAT de BESSET	8 septembre
Georges MOLL	6 octobre
Bernadette RIERA épouse FERRERES	3 décembre
Lucien MARION	7 décembre

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le gaz arrive à Peynier



Vous étiez nombreux à réclamer le rattachement de Peynier au réseau Gaz de France. C'est aujourd'hui chose faite.



Au cours de ces dernières semaines, vous avez remarqué les divers chantiers effectués au centre de notre village.

Il s'agissait de poser les conduites permettant au gaz naturel d'alimenter notre Commune.

Après la pose et l'enfouissement des conduites, la Municipalité a procédé à la réfection des rues avec la pose d'un enrobé, de pavements en pierre et de plots de sécurité.



Les rues traitées de notre village retrouvent peu à peu leur aspect d'antan. Désormais, les Peyniérens peuvent accéder à cette énergie plus douce, plus naturelle et surtout plus facile. ■

PATRIMOINE



Les cloches de l'église restaurées



**Fierté de notre village,
le clocher de l'église
médiévale Saint Julien
a été rénové.**

En effet, l'usure et les ans ayant fait leur ouvrage, il était devenu nécessaire de remplacer le mouton d'une cloche ainsi que les mécanismes et le système de commande. Le mouton est la pièce de bois dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche pour la suspendre.

La dégradation de cette pièce en bois entraînait un risque de chute de la cloche. En concertation avec l'architecte des Bâtiments de France un nouveau mouton a donc été mis en place.

D'autres travaux ont été réalisés : des grillages anti-pigeons ont été fixés dans le clocher et l'éclairage automatisé a été entièrement rénové pour mieux mettre en valeur ce précieux témoignage de l'architecture médiévale.

Nos cloches tinteront encore pour de nombreuses années !

Le Journal
de PEYNIER

De nouveaux logements sociaux

De vieilles maisons vacantes du centre ancien vont être prochainement transformées en logements sociaux. Après réhabilitation, des familles pourront y résider redonnant ainsi un souffle nouveau à nos rues et ruelles.

